CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E177216** **VALABLE JUSQU'AU** **27/03/2027**

ÉDITÉ LE 24/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/06/1998

Raison sociale : TICOULET PATRICK

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 17/07/2024

Capital : 0

7 CHEMIN BARRERE
64150 VIELLESEGURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : 419 469 515 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164016498Z001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164016498Z001

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/02/2026

Téléphone : 06 70 88 14 22 **Fax :**

Portable : 06 70 88 14 22

Responsabilité légale :
TICOULET PATRICK CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : ticoulet.plombier@gmail.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 123 533 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	1	13/02/2025
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	13/02/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		13/02/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/02/2026 12:32

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E177216** **VALABLE JUSQU'AU** **27/03/2027**

ÉDITÉ LE **24/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/06/1998
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 17/07/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : **419 469 515** **00029**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164016498Z001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164016498Z001

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/02/2026

Raison sociale : **TICOULET PATRICK**

7 CHEMIN BARRERE
64150 VIELLESEGURE

Téléphone : 06 70 88 14 22 **Fax :**
Portable : 06 70 88 14 22

Site Internet :
E-mail : ticoulet.plombier@gmail.com

Responsabilité légale :
TICOULET PATRICK CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	13/02/2025
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/02/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.